



FAGACE

**PROBLEMATIQUE DU FINANCEMENT
DU SECTEUR PRIVE : EXPERIENCE DU
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE
COOPERATION ECONOMIQUE**



SOMMAIRE

- I. BREVE PRESENTATION DU FAGACE**
- II. LE FAGACE : UN INSTRUMENT D'APPUI A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE**
- III. OBSTACLES A LA PROMOTION DES PME CENTRAFRICAINES**
- IV. PISTES DE SOLUTION**



INTRODUCTION

Vecteurs de la croissance et de l'emploi, une attention particulière est toujours portée au secteur des PME de par le monde.

D'après l'IFC, Il existe entre 325 et 400 millions de PME et TPME en Afrique dont 78 à 90 % ont peu ou pas du tout accès au financement.

Ainsi, la question du financement des PME n'est pas propre à la RCA.

Au cœur des préoccupations de ses Etats membres, le FAGACE en a fait un objectif prioritaire pour le développement des Etats membres.



LE FAGACE

CREATION & MISSION

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique est :

- Une Institution Financière Internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés
- Il a été créé le 10 février 1977 à Kigali (RWANDA) par la Conférence des Chefs d'Etat de l'OCAM
- Il a pour mission de participer au développement économique et social de ses Etats membres.

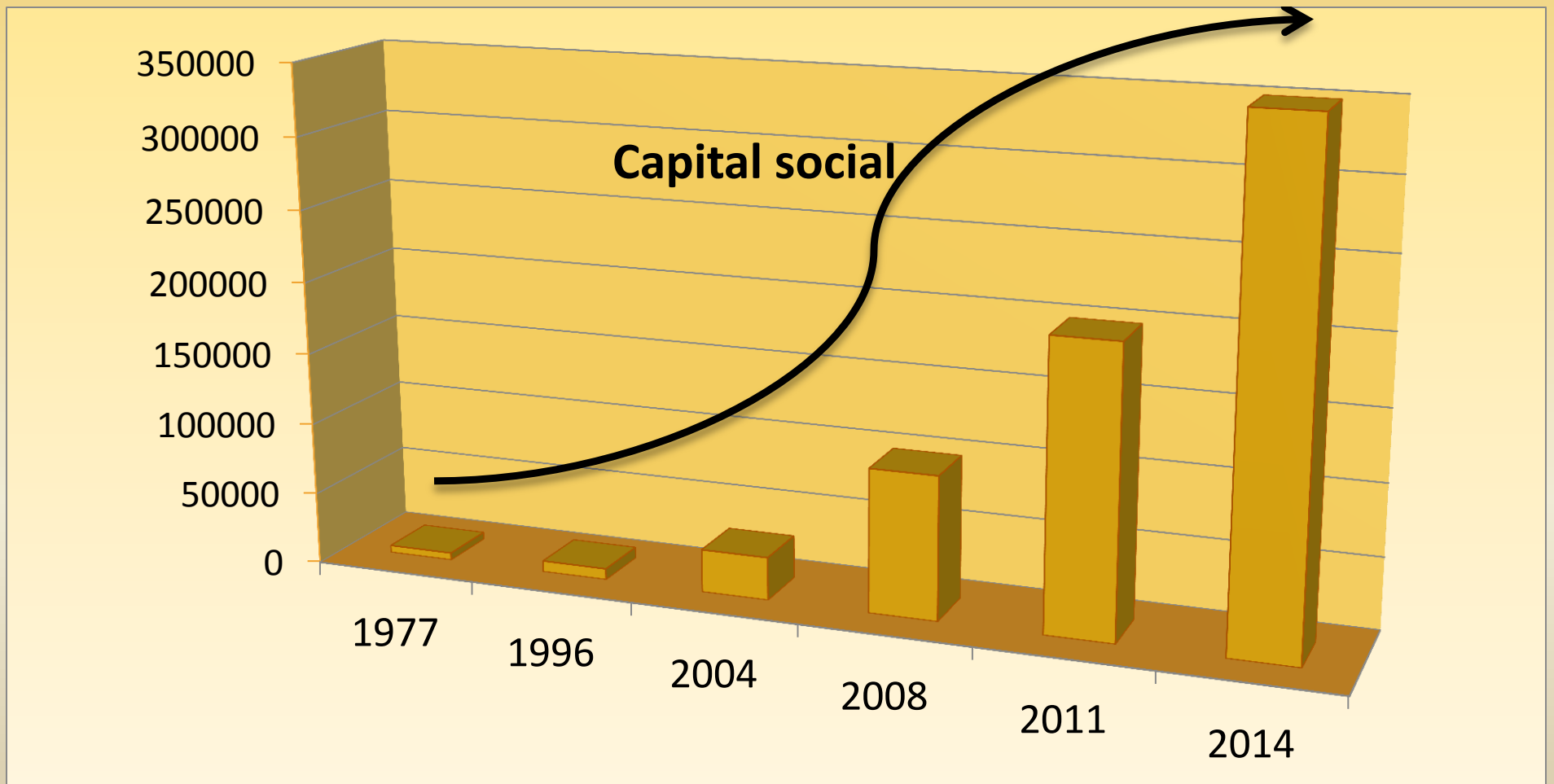


LES OBJECTIFS

- Faciliter la mobilisation de l'épargne locale et externe pour promouvoir le financement de l'investissement ;
- Accompagner les entreprises privées et les institutions de microfinance dans l'accès au financement bancaire ;
- Contribuer à la mise en place des Instruments de Facilitation de Financement des PME et à leur renforcement financier et technique.



LE CAPITAL SOCIAL DU FONDS



De 1977 à 2014, le capital social du FAGACE est passé de 5 Milliards FCFA à 350 Milliards FCFA



LES DOMAINES D'INTERVENTION

Le FAGACE intervient dans tous les secteurs économiques.

On peut citer entre autres :

- *L'Agriculture,*
- *L'Agro-industrie,*
- *L'Énergie,*
- *L'Industrie,*
- *Les Infrastructures,*
- *Les Télécommunications,*
- *Les finances,*
- *Etc.*



LES BENEFICIAIRES

Peuvent bénéficier des interventions du Fonds :

- ➡ Les Etats membres
- ➡ Les Entreprises publiques ou mixtes
- ➡ Les Entreprises privées (PME-PMI)
- ➡ Les Collectivités locales
- ➡ Les Institutions financières nationales ou internationales
- ➡ Les Organismes régionaux d'intégration



LE FAGACE : UN INSTRUMENT D'APPUI A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

Créé pour contribuer au développement économique et social de ses Etats membres, le FAGACE constitue un instrument d'appui à la promotion du secteur privé.



LE FAGACE : UN INSTRUMENT D'APPUI A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

Le développement du secteur privé est reconnu pour être le moteur d'une croissance économique durable et inclusive.

Le FAGACE en tant qu'institution financière de développement fait de la promotion de ce secteur l'une des priorités de ses objectifs fondamentaux.

Ainsi, le Fonds intervient dans les Etats membres à travers une gamme d'instruments financiers telle que la garantie des investissements, la participation directe au capital d'entreprises et institutions financières, la bonification des taux d'intérêt, le financement direct des projets... tout en mettant un accent particulier sur le secteur privé, tel que recommandé par les plus hautes Instances de l'Institution.



BILAN DES INTERVENTIONS

au 30 juin 2015

La mise en œuvre des objectifs a eu un réel impact sur le bilan des interventions et plus particulièrement sur le secteur privé. En effet, le bilan fait apparaître :

- ➡ **279 projets ayant bénéficié directement des concours du FAGACE**
- ➡ **Avec des financements mobilisés de plus de 2500 milliards FCFA**
- ➡ **Dont 70 % en faveur du secteur privé**



BILAN DES INTERVENTIONS

au 30 juin 2015 (Suite)

Les interventions du FAGACE ont porté sur :

- ➡ 222 projets en aval,**
- ➡ 54 projets en bonification de taux d'intérêt,**
- ➡ 09 prises de participation dans des entreprises ou institutions à caractère stratégique,**
- ➡ 03 projets en financement direct (activité démarrée en décembre 2014)**



BILAN DES INTERVENTIONS

au 30 juin 2015 (Suite)

En terme de chiffre, les interventions ont porté sur

- ➡ 309,077 milliards FCFA en aval,**
- ➡ 8,987 milliards FCFA en bonification de taux d'intérêt,**
- ➡ 1,265 milliard FCFA en prise de participation,**
- ➡ 6,800 milliards en financement direct (démarrage déc.2014)**
- ➡ Financements mobilisés en faveur du secteur privé : près de 1 750 milliards FCFA**



OBSTACLES A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE : CAS DE LA RCA

Malgré ces niveaux de réalisation, il convient de relever que la participation de la RCA au bilan des interventions du FAGACE demeure relativement faible. Nous notons en effet :

- En aval : 7,580 milliards FCFA, soit 2,45% du niveau global des interventions contre 29 % en Côte d'Ivoire et 9 % au Cameroun (adhésion au Fonds en 2009) ;
- 1 ligne de garantie de 1 milliard FCFA non utilisée.



OBSTACLES A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE : CAS DE LA RCA

Quelques facteurs bloquants sont identifiés au regard de l'expérience du FAGACE dans le secteur. Il s'agit principalement de :

- Instabilité politique
- Manque ou insuffisance d'expertise financière des PME
- Difficulté d'accès au financement des PME
- Cadre juridique des affaires
- Difficulté des pouvoirs publics à appuyer réellement les PME...



OBSTACLES A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE : CAS DE LA RCA

➤ L'instabilité politique

Plus de 20 années de conflits ayant pour conséquence :

- * Un environnement politique instable
- * Un environnement économique précaire
- * Un environnement des affaires apaisé quasi inexistant

L'émergence des PME passe tout d'abord par une stabilité politique



OBSTACLES A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE : CAS DE LA RCA

➤ Manque d'expertise financière des PME

- * Incapacité à présenter des projets bancables
- * Difficulté à faire présenter des états financier fiables
- * Compétence inappropriée ou insuffisante des dirigeants en matière de gestion financière
- * Difficulté à appliquer les règles de gouvernance



OBSTACLES A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE : CAS DE LA RCA

➤ Difficulté d'accès au financement

- * Manque de confiance entre les deux parties (banques-entrepreneur)
- * Difficulté pour les banques d'évaluer les risques à moindre coût pour les PME
- * Insuffisance de garantie
- * Taux de sinistre important des PME
- * Impossibilité d'aller sur le marché financier en raison de leur taille



OBSTACLES A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE : CAS DE LA RCA

➤ Cadre juridique des affaires

- * Environnement des affaires peu réglementé ou inexistant
- * Absence ou insuffisance d'information sur les contreparties
- * Procédures judiciaires longues
- * Difficulté de recouvrement des créances



OBSTACLES A LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE : CAS DE LA RCA

➤ Difficulté des pouvoirs publics à appuyer réellement les PME

Malgré la volonté manifeste des pouvoirs publics d'accompagner ce secteur, il est noté :

- * des niveaux de fiscalité importants
- * des régimes fiscaux complexes
- * insuffisance de ressources allouées aux structures accompagnatrices des PME



PISTE DE SOLUTION

Quelques solutions préconisées :

- Nécessité pour tous les acteurs d'œuvrer pour la paix
- Education financière des opérateurs économiques,
- Encadrement des PME à travers l'appui
 - (i) des organisations patronales et consulaires,
 - (ii) des banques
- Respect des normes de gouvernance d'entreprise



PISTES DE SOLUTION

- Création de fonds de garantie national dédié au PME
- Création d'une banque des PME
- Le recours aux structures de capital risque en vue du renforcement des capitaux propres des PME
- Création d'un guichet PME à l'instar de la BRVM pour faciliter la levée de capitaux sur le marché financier



PISTES DE SOLUTION

- Améliorer l'environnement des affaires,
- Assurer la protection des investisseurs à travers la mise en œuvre progressive du rapport Doing Business

- Mise en place des mesures fiscales incitatives,
- Appui aux structures existantes, accompagnatrices des PME
- Opérationnalisation des organes de gestion du CAPMEA



CONCLUSION

Le rayonnement du secteur privé centrafricain est encore possible et nécessite pour ce faire la participation de tous les acteurs économiques.

A cet effet, le FAGACE envisage de :

- (i) être une Institution Financière au cœur du développement en RCA,
- (ii) développer davantage la coopération avec les banques,
- (iii) prendre une participation au capital social du Fonds de garantie national,
- (iv) mettre son expertise au service de la promotion du secteur privé centrafricain.



***JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE AIMABLE
ATTENTION***



LE SIEGE DU FAGACE

Cotonou (BENIN)





POUR NOUS CONTACTER

✉ 01 BP : 2045 RP

☎ Tél Bureau : (229) 21-30-03-76 ou 21-30-08-77

Fax : (229) 21-30-02-84

E-mail : courriel.fagace@le-fagace.org

fagace_dg@yahoo.fr

Site web : www.le-fagace.org

COTONOU - BENIN